Avis aux citoyens

La Municipalité tient à informer sa population qu'elle suit de près l'évolution de la situation relativement à la pandémie du Coronavirus (COVID-19). Pour le moment, la propagation du coronavirus (COVID-19) est sous contrôle au Québec, mais les prochaines semaines seront critiques et la collaboration de tous est primordiale. Le gouvernement prend donc toutes les mesures nécessaires pour freiner le plus possible la contagion et la municipalité de Stratford compte s'y conformer.
Il va sans dire que ces actions ont des impacts sur nos services à la population.

La Municipalité a instauré des mesures particulières d'hygiène afin de protéger son personnel et la population à l'intérieur de ses édifices municipaux. Par ailleurs, nous encourageons la population à limiter ses déplacements dans les édifices municipaux et à utiliser en priorité les moyens de communication à distance (téléphone et courriel) pour toute interaction avec nos services. Nous encourageons également les organismes et les comités de notre territoire à limiter les rassemblements. Nous vous rappelons par ailleurs qu'il est aussi de la responsabilité de chacun d'entre nous d'agir de façon à maintenir les espaces publics municipaux sains et sécuritaires pour tous.

Nous vous encourageons également à prendre les mesures d'hygiène nécessaires pour limiter la propagation du virus. Ainsi, parmi les recommandations émises, la municipalité invite à :

- l'isolement volontaire de 14 jours de toutes les personnes qui, à compter du 12 mars 2020, reviennent de l'étranger ou présentent des symptômes similaires à la grippe ou au rhume.

Nous vous remercions de suivre ces consignes qui favoriseront le maintien d'un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous.

Pour en apprendre davantage sur les mesures mises en place par le gouvernement du Québec, visitez le : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/.

Denis Lalumière, maire

Denyse Blanchet, directrice générale par intérim

13 mars 2020